

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Le Bulletinier.* — *Le programme du 27^e Congrès de Lausanne.* — *Vaud: Sécurité.* — *Postes au concours.* — *Société vaudoise des maîtresses ménagères.* — *C. P. L. — Société évangélique d'éducation.* — *Nécrologie.* — *Genève: Assurance-accidents.* — *U.I.G. - Dames. Communications.* — *Groupe des jeunes de l'U.I.G. - Dames.* — *Société genevoise de T.M. et R.S.* — *Neuchâtel: Nos traitements.* — *Présidents de section.* — *La carence des institutrices va en s'accroissant.* — *Une retraite.* — *Exposition scolaire permanente. Rapport annuel.* — † *Cécile Lambelet.* — *Jura: Enfants grecs.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Edm. Altherr: De quelques expériences de botanique faciles à réaliser en classe.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

LE BULLETINIER

se permet de rappeler à tous les correspondants du journal que les envois, destinés à paraître dans les chroniques des sections cantonales, **doivent être adressés d'abord aux correspondants officiels** de ces sections. Ce sont actuellement :

- S. P. V. :** M. O. Robellaz, 1, ch. Borjod, Renens (tél. 021. 4 99 78).
- U. I. G. M. :** M. A. Lagier, 41, r. de la Synagogue, Genève.
- U. I. G. D. :** Mlle B. Godel, 10, bd. de la Tour, Genève (tél. 5 06 53).
- U. A. E. E. :** Mme Conne-Mathil, 5, Cour St-Pierre, Genève (tél. 4 77 26).
- S. P. N. :** M. W. Guyot, Raya 7, Le Locle (tél. 039. 3 20 25).

Il ne s'agit pas, en appliquant cette règle, d'une fantaisie bureaucratique, mais de la nécessité d'une saine politique, comme d'une simplification pratique de la tâche des intéressés à la bonne marche du journal.

D'avance, merci.

G. W.

LE PROGRAMME DU 27^e CONGRÈS DE LAUSANNE

L'Assemblée des délégués, qui aura à nommer le Comité romand 1951-1954 proposé cette fois par nos amis neuchâtelois, se tiendra le vendredi 23 juin. Les délégués seront convoqués individuellement et tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est qu'ils seront bien reçus.

Le samedi matin, 24 juin, le congrès sera ouvert par notre président **R. Michel** et de courtes allocutions seront prononcées par les représentants du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat vaudois. Retenez que le Chœur mixte du corps enseignant du district de Morges, si remarquablement inspiré par notre collègue **H. Lavanchy**, de Reverolle, offrira aux congressistes un petit concert qui ne peut être qu'un vrai

régal. Il mettra chacun dans l'état d'esprit le meilleur pour la suite du travail, par quoi il faut entendre la discussion des thèses présentées par le rapporteur général : M. le Dr Ischer, de Neuchâtel. C'est lors de cette séance du matin que les nouveaux membres du comité romand seront présentés au congrès.

Nous ne dirons rien du dîner officiel, sinon notre espoir qu'à côté d'une bonne chère, les petits cadeaux puissent entretenir l'amitié.

L'après-midi, une conférence sera faite par un grand Français dont nous ne pouvons donner maintenant le nom, une dernière démarche étant nécessaire. Elle portera sur un sujet d'ordre à la fois littéraire et social. Elle durera environ 1 h. 15 et laissera aux congressistes le temps de visiter l'Exposition scolaire conçue par M. P. Aubert, inspecteur scolaire, et par ses très nombreux collaborateurs sur ce thème : « Ecole d'autrefois, école d'aujourd'hui ». L'entrée en est gratuite et le public y sera admis durant une dizaine de jours en dehors du congrès.

Le soir, au Théâtre municipal, on verra et entendra un jeu tout de fraîcheur intitulé : « Les baromètres du Père Hyacinthe ». Notre collègue R. Ecoffey l'a créé tout exprès pour nos assises : il s'agira donc d'une première. Les enfants seront les interprètes des chants et des rondes, les créateurs des costumes et des décors, entraînés, cela va sans dire, par des conseillers compétents tels Roland Jay, Mlle Morel, R. Girard, M. Gauthey, etc. Un chœur mixte formé par des collègues lausannois constituera un chœur d'appui. L'Orchestre de Chambre de Radio-Lausanne prêtera son concours et sera conduit, comme tout ce petit monde, par le compositeur, Robert Mermoud, dont la renommée va grandissant. La fin de la nuit sera réservée au bal... Mais il serait dommage que vous restiez trop tard endormis, chers collègues, car le dimanche sera consacré à une excursion-surprise, à une de ces... enfin ! vous verrez ça !... On vous mènera perdre dans des endroits charmants dont vous garderez la mémoire. Mais tout finira bien, si bien que tous les participants se retrouveront à Lausanne, réunis pour se dire une fois encore leur amitié avant les nécessités « horai...rales ».

Inscrivez-vous nombreux ! Lausanne et les Lausannois (les Lausannoises aussi, bien entendu !) se feront une fête de vous accueillir.

VAUD

SÉCURITÉ

Al. Ch.

L'article 80 du Statut de 1947, article très sage, dit ceci : « Le Conseil d'Etat peut obliger tous les fonctionnaires ou certaines catégories » d'entre eux à s'assurer contre le risque de maladies et d'accidents » non professionnels. »

Nous ignorons les intentions du Conseil d'Etat quant à l'application de cette disposition aux membres du corps enseignant. Mais nous estimons que nous ne devons pas rester dans une attente stérile.

Jusqu'ici — touchons du bois — nous n'avons, heureusement, pas eu à déplorer au cours de ces dernières années, d'accident grave mettant l'un d'entre nous hors d'état de gagner sa vie. La fatalité veille cependant et peut nous atteindre au moment le plus inattendu. Si nous sommes moins exposés que les travailleurs manuels à une catastrophe phy-

sique, nous courons constamment le risque d'un sinistre au même titre que d'autres personnes.

Remarquons d'emblée que les moyens préventifs pour nous couvrir contre les accidents et maladies non professionnels sont en général insuffisants : les polices individuelles, coûteuses, ne garantissent, le plus souvent, qu'une faible proportion du manque à gagner. Les employés d'entreprises privées, obligatoirement assurés, bénéficient à cet égard d'une protection plus large que nous. Ces lignes ne sauraient, faute de compétence, apporter la formule du remède à utiliser. Elles veulent simplement amorcer la question. Il nous paraît indiqué que chacun réfléchisse à sa propre sécurité et que les sections mettent cet objet à l'ordre du jour de leur prochaine assemblée. Le C.C. se préoccupe de cette nécessité depuis plusieurs mois, mais il pourra entreprendre une étude que s'il se sent appuyé par une majorité.

Ceux qui doutent de l'opportunité d'une nouvelle assurance — dont les primes ne seront évidemment pas payées par le Ciel — voudront bien faire une petite enquête dans leur entourage et constater la fréquence du sinistre, souvent stupide.

Le sport, l'excursion, les occupations dérivatives, la circulation croissante, le développement de la mécanisation, nous mettent de moins en moins à l'abri de l'accident.

Même professionnellement, nous ne sommes pas garantis suffisamment. Les jeunes en particulier s'exposent à d'amères expériences, si nous ne réagissons pas contre cet état d'incertitude.

Quelles seront les ressources :

- a) d'une famille privée de son chef, tué en course d'école ?
— Le cas s'est produit.
- b) d'une famille dont le soutien, jeune encore, ne peut plus travailler ?
— Le cas s'est produit.
- c) d'une famille dont le père, âgé de moins de 30 ans, reste paralysé à la suite d'un accident sportif ?
— Le cas existe dans un canton voisin.

Inutile d'allonger la liste. On pourrait aussi demander l'avis de collègues orphelins dans leur enfance : ils n'ont pas oublié les difficultés d'une jeunesse tourmentée par les soucis matériels.

La S.P.V., seule ou avec le concours d'autres associations, doit prendre la tâche à cœur de lutter contre cette insécurité et d'en atténuer les douloureux effets. Il y a là une grosse lacune à combler. N'est-ce pas un cas de conscience que de prévoir le pire et d'éviter une situation précaire, à nous-mêmes en cas d'invalidité, à nos survivants en cas de décès ? A noter que le standard et le coût de la vie ont singulièrement évolué et qu'une amputation de revenu, brutale ou progressive, de 50 % ou plus, peut placer une famille dans de cruels embarras financiers.

Les arguments ne manquent pas en faveur d'une action collective. Nous préconisons donc :

I. Une assurance obligatoire en cas de maladie et accidents non professionnels.

II. Une assurance complémentaire obligatoire pour les cas d'invalidité et décès prématurés consécutifs à une maladie ou un accident professionnels.

III. (éventuel) Une assurance pour les cas non prévus sous I et II, qu'on voudra bien nous signaler.

Nous invitons les sections à examiner le principe de ces propositions et les prions d'adresser au C.C. le résultat de leurs délibérations, sous forme de rapport ou d'extrait de procès-verbal.

O. R.

POSTES AU CONCOURS

jusqu'au 2 mai 1950

Chevroux. Institutrice.

Gland. 2 institutrices.

Renens. 2 institutrices. Indemnité annuelle de résidence fr. 200.—. **Ne se présenter que sur convocation.**

Vevey. 3 instituteurs. **Entrées en fonctions :** deux le 1er septembre et un le 1er novembre 1950. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de logement fr. 400.— et fr. 100.— par enfant. **Ne se présenter que sur convocation.** — 1 maîtresse d'école enfantine. Entrée en fonctions : 1er septembre 1950. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de logement fr. 250.— **Ne se présenter que sur convocation.**

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAÎTRESSES MÉNAGÈRES

Assemblée annuelle officielle samedi 6 mai, à 17 heures, au Cercle démocratique, Place Riponne, à Lausanne.

Les maîtresses ménagères prendront congé, à cette séance, de leur inspectrice, Madame Michod-Grandchamp.

Un banquet est prévu à 18 h. 30, agrémenté de productions du Chœur des Vaudoises de Lausanne.

CERCLE PÉDAGOGIQUE LAUSANNOIS

Rencontre le mardi 2 mai, dès 16 heures, au Carillon.

Sujets. 1. Décisions concernant notre Cercle. — 2. **Le film fixe.** Causerie avec projections par M. Pécoud, instituteur à Fontaine.

M. P.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Sous les auspices de la Société évangélique d'éducation, M. Gabriel Rauch, conseil en orientation à Lausanne, donnera le samedi 6 mai prochain une conférence sur **Les grandes erreurs en éducation.** Cette réunion publique et gratuite sera ouverte à 14 h. 30, dans la

grande salle du Carillon, à Lausanne, par un culte de M. le pasteur Grand, de Lutry. Tous ceux que le sujet intéresse sont chaudement invités. Une discussion, puis un thé clôtureront la séance.

NÉCROLOGIE

† **Esther Pidoux.** A Valeyres sous Ursins, son village natal, fut inhumée le 7 mars, Mlle Esther Pidoux, institutrice émérite de travaux à l'aiguille. Pendant 30 ans avec compétence, amour pour son enseignement et pour ses élèves, elle a dirigé les classes de travaux à l'aiguille et de coupe de Lucens et Forel s. Lucens.

Le souvenir de cette maîtresse consciencieuse, aimable, dévouée, cherchant sans cesse à améliorer son enseignement dans le but de stimuler l'intérêt de ses élèves restera longtemps dans la mémoire de ses nombreuses volées.

Mlle Pidoux prit sa retraite en 1941 et jouit quelques années seulement d'un repos bien mérité. Un mal insidieux, sans remède, devait abrégé la vie de celle qui ne connaissait que le devoir.

Les membres du corps enseignant de Lucens et environs conservent de cette excellente collègue un bon souvenir.

M. B.-D.

GENÈVE

ASSURANCE-ACCIDENTS

Avis important

Contrairement à ce qui a été déclaré à l'assemblée générale de l'U.I.G.-Dames le 28 mars et imprimé dans le « Bulletin » du 15 avril dernier, les membres de nos associations assurés à la Winterthour **n'ont pas à dénoncer chacun personnellement** le contrat collectif de l'U.I.G. pour fin 1950. Un contrat collectif n'est pas un contrat particulier. Nous avons un délégué responsable qui a signé l'engagement en 1941 et qui dénoncera le contrat à son échéance. Aucun assuré n'a de souci à se faire quant à la résiliation de notre assurance. La dénonciation se fera dans les délais légaux et les assurés actuels seront dégagés de toute obligation envers la Winterthour à partir du 1er janvier 1951. D'ici là, une nouvelle police d'assurance sera conclue et chacun pourra s'y inscrire en temps voulu.

Ed. Gaudin.

LES ADRESSES UTILES

U. I. G. - Messieurs

Président de la section : R. Nussbaum, 20, rue du Grand Pré, téléphone 4 03 47.

Trésorier et délégué à l'assurance-accident : Ed. Gaudin, 34, Servette, tél. 2 30 73.

Correspondant au Bulletin : Ad. Lagier, 41, rue de la Synagogue.

A. L.

U. I. G. - DAMES

Communications

1. La Fédération du Corps enseignant va mettre à l'étude le **raccordement des programmes** pour tous les degrés de l'enseignement. Notre section devra donc désigner : d'une part des titulaires de classes du degré inférieur qui travailleront en collaboration avec nos collègues de l'école enfantine, d'autre part, des maîtresses des degrés supérieurs qui étudieront leurs problèmes avec les maîtres de l'enseignement secondaire inférieur. Celles que ce travail intéresse peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de Mlle Chappuis.

2. **Assurance-accidents.** Une de nos collègues victime d'un accident, avait eu la désagréable surprise de subir une retenue de 4 jours sur son traitement au lieu de 3. Renseignements pris auprès de M. Gaudin, elle a pu adresser une nouvelle réclamation et la Winterthour lui a rétrocédé le salaire d'un jour.

3. **Fonds d'entraide.** Le comité a décidé de verser un don de 100 fr. au Village Pestalozzi et de souscrire un parrainage d'une année à Pro Infirmis. Que chacune se fasse un devoir de continuer régulièrement ses versements à ce fonds.

Bl. G.

GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Chères amies,

Notre prochaine rencontre aura lieu **le mercredi 3 mai, à 16 h. 45, à la Cuisine de Malagnou.**

Les collègues, titulaires de 2^e et de 3^e années, seront particulièrement intéressées à notre travail de cette séance : **Mise au point d'une série de fiches de calcul pour les deux degrés inférieurs de l'école primaire.**

Je compte sur une nombreuse participation et vous salue très cordialement.

R. F. Q.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R.S.

Visite d'une culture de CHAMPIGNONS de Paris :

Judi 4 mai, à 10 h.

au bas de la Rampe-Qui-Dort, Tivoli. — La cueillette ayant lieu le matin, la visite de la champignonnaie sera d'autant plus intéressante.

Le Comité.

* * *

A la veille des vacances de Pâques, la Société genevoise de travail manuel a réuni ses membres et ses amis venus en nombre à l'Ecole du Grütli.

Il s'agissait d'abord d'inaugurer l'exposition annuelle qui marque la fin de la campagne d'hiver. Cette exposition a bien donné l'exact reflet des activités diverses de la S.G.T.M. Outre les cours organisés par la Société, les Ateliers de loisirs, les cours de travaux manuels post-scolaires, les cours facultatifs de cartonnage, les classes spéciales, l'atelier de menuiserie itinérant, et nous en oublions, présentaient des échantillons de leurs ingénieuses réalisations englobant presque tous les domaines de l'activité manuelle scolaire.

Au cours de son bref exposé, le président fit le bilan de l'exercice écoulé et parla des projets en voie de réalisation. Il se félicita en particulier de la renaissance des Cours facultatifs de travaux manuels qui vont retrouver le succès qu'ils connurent il y a une vingtaine d'années.

La S.G.T.M. tenait à marquer l'admission de son 300^e membre. Ce fut l'occasion pour le président de remettre à l'heureuse élue, et à celles qui ont failli l'être, un modeste souvenir. Rappelons qu'en 1943, la S.G.T.M. comptait en tout et pour tout 50 membres !

Le clou de la manifestation devait être une série de communications sur l'imprimerie à l'école. L'auditoire entendit des exposés d'adeptes fervents de la technique chère à Freinet, consacrés à « l'imprimerie au service des grands ». D'autres exposés sur le thème « l'imprimerie au service des petits » avaient été faits quelques jours auparavant.

On ne nommera ici aucun des orateurs du jour ou de la veille pour ne mettre nulle modestie à trop rude épreuve. Notons que, pédagogiquement parlant, nous trouvons autant de points de vue, de procédés, de méthodes que de praticiens ; et c'est très bien ainsi.

De la littérature, un matériel abondant, des travaux d'élèves d'ici et d'ailleurs et, par-dessus le tout, l'enthousiasme des « maîtres imprimeurs » convainquirent bien des hésitants.

Ne voulant pas être en reste, le Comité de la S.G.T.M. décida sur le champ l'acquisition d'une imprimerie. Elle sera prêtée pour deux ans à une école, déjà désignée, dont maîtres et maîtresses se sont déclarés disposés à en faire l'essai. Au bout des deux ans, le matériel sera prêté à une autre école, suivant le principe déjà expliqué avec bonheur à l'atelier itinérant de menuiserie.

La Société genevoise de Travail manuel va de l'avant !

NEUCHÂTEL

NOS TRAITEMENTS

Comme chacun le pense bien, le Comité Central est vivement préoccupé par la question de nos salaires.

Le Grand Conseil, le 17 avril, en session extraordinaire, a déjà consacré deux heures à discuter de notre sort qui, en fin de compte, a été remis à une Commission. Un rapport sera présenté sans tarder de façon que l'autorité législative puisse statuer avant la fin de ce premier semestre sur la stabilisation des traitements. On juge la tâche assez difficile puisqu'il s'agit à la fois de revaloriser certaines fonctions et d'intégrer les allocations aux salaires. Nous avons eu un excellent

défenseur en notre ancien collègue M. Henri Jaquet ; en outre, M. H. Perret a déclaré justement que l'avenir de notre jeunesse était en relation étroite avec le problème des traitements du corps enseignant. En revanche, certains députés, parlant dans l'intérêt des communes qu'ils représentent, s'inquiètent des dépenses envisagées par l'Etat. Il est vrai qu'en même temps le Grand Conseil aura à se prononcer sur un crédit de 6 850 000 fr. pour la construction de bâtiments scolaires cantonaux à Neuchâtel !

Notre président, M. W. Zwahlen, a été convoqué coup sur coup à huit séances et entrevues soit avec le chef du Département, ou le Conseil d'Etat, ou encore la Fédération des magistrats et fonctionnaires qui a enfin heureusement repris cohésion et vitalité. Un travail sérieux et positif est accompli. Mais le gros effort nous attend tous pour le moment qui précédera la votation populaire. La Fédération a déjà décidé de réclamer une importante cotisation supplémentaire à chacun des membres de toutes les associations en vue de la campagne d'assez grande envergure qu'elle devra nécessairement entreprendre. Qui n'y consentirait ? Le sacrifice sera bien minime en regard des avantages à obtenir.

W. G.

PRÉSIDENTS DE SECTION

Pour les communications administratives, il nous paraît utile de donner l'adresse des six présidents de section :

Neuchâtel : M. Richard Reymond, Poudrières 19 ; tél. 5 25 74.

Boudry : M. Herbert Perrin, Chansons 8, Peseux ; tél. 6 13 71.

Val-de-Ruz : M. Jean Zimmermann, les Geneveys-sur-Coffrane ; tél. 7 21 83.

Val-de-Travers : M. Roger Hügli, Travers.

La Chaux-de-Fonds : M. Marcel Jaquet, les Bulles 21 ; tél. 2 58 05.

Le Locle : M. Marcel Robert, Joux-Pélichet 20 ; tél. 3 10 87.

W. G.

LA CARENCE DES INSTITUTRICES VA EN S'ACCENTUANT

A Trémalmont sur Couvet, pour le poste d'institutrice mis au concours, aucune inscription n'est parvenue et c'est un instituteur qui y pourvoira.

Aux Taillères (Brévine), pour la troisième fois consécutivement, on a renouvelé pour un an la nomination provisoire d'un jeune instituteur, faute de trouver une régente disponible.

Dans les villes, les autorités scolaires font appel ici à des personnes mariées, là à des institutrices démissionnaires atteintes par la limite d'âge et réengagées aussitôt temporairement pour une année ou deux.

Aucune recrue ne se fera avant 1952 ; c'est dire que, jusqu'alors, la situation se compliquera pour tous, autorités et corps enseignant. Telle

est la conséquence momentanée de la réorganisation des études pédagogiques. Elle était prévue, peut-être pas si sérieuse. Puisse la nouvelle Ecole normale fournir, après cette période exceptionnelle, des brevetés en suffisance pour répondre à tous les besoins ! Il est indispensable pour cela que la stabilisation des traitements trouve une solution favorable afin d'éviter la fuite des bacheliers pédagogiques vers l'Université.

D'autres facteurs cependant jouent un rôle dans le recrutement des candidats à l'E.N. Pour ne citer que celui-ci, la mentalité actuelle des enfants, non plus mauvais mais plus difficiles à diriger et orienter, peut bien appeler à la réflexion les jeunes gens qui songeraient à la vocation pédagogique.

W. G.

UNE RETRAITE

Après quarante et un ans de services dévoués à La Sagne, Mlle **Marguerite Nicolet**, une institutrice particulièrement appréciée pour ses qualités de modération, de sérénité chrétienne, pour le bon sens et le savoir-faire dont son enseignement était tout imprégné, se retire.

Retraite bien méritée, que nous souhaitons bienfaisante à Mlle Nicolet. Notre bonne collègue assistait avec intérêt aux séances de la section du Locle à laquelle elle s'était rattachée. Tous nos vœux l'accompagnent dans les tâches qui l'attendent encore auprès des siens.

Il faut savoir gré aux autorités de La Sagne qui font toujours très bien les choses. Pas un anniversaire, pas un départ sans une manifestation à laquelle ne soient associés non seulement la Commission scolaire, mais le Conseil communal, les collègues, voire la population. Le respect et l'estime dont est entouré le Corps enseignant de ce sympathique village ne sont-ils pas très dignes d'éloges et réconfortants ?

W. G.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Rapport annuel. — Exercice 1949

Finances. — L'an dernier, nous vous indiquions nos soucis financiers et le dilemme qui se posait pour nous : fermeture ou appel à l'aide. De nombreux encouragements nous ont été prodigués et nous avons pu continuer notre travail. Durant l'exercice 1949, les autorités et sociétés pédagogiques ont renouvelé leur aide financière à notre institution dans les mêmes proportions. Nous leur exprimons ici encore, après l'avoir fait déjà lors de la réception de leur versement, notre profonde gratitude. Grâce à eux, le corps enseignant, l'école normale, d'autres organisations encore, peuvent continuer à faire appel à notre exposition pour leur documentation et leur développement professionnel.

Activité. — Un certain nombre de vœux exprimés par les membres du comité ont été examinés avec attention par le bureau qui leur a donné suite dans la mesure du possible. A part cela, quantité de

questions d'ordre intérieur ont dû être liquidées dans les séances de notre bureau. Nous avons procédé à divers achats : spécialement des ouvrages pédagogiques ou destinés à la documentation du personnel enseignant ; nous avons également fait l'acquisition de quelques nouveautés littéraires.

La question des projections avec films fixes a été reprise ; nos appareils » Bolfix », vieilliss, demanderaient à être remplacés par de plus modernes ; d'autre part, nos collections de films fixes mériteraient d'être augmentées. Ce problème reste en suspens pour l'instant, car il doit être examiné encore avec le Département de l'Instruction publique. Un projet de création d'une centrale cantonale de films fixes et cinématographiques est à l'étude au département et il serait illogique de développer cette section de matériel intuitif si l'organisme prévu pour tout le canton devient une réalité.

Une autre question, celle de la réorganisation de l'exposition pour la mettre mieux à disposition de l'école normale va être étudiée par le Département de l'Instruction publique, la direction de l'école normale et notre comité réunis.

Une séance, prévue l'automne dernier, n'a pu avoir lieu, mais cette entrevue se fera prochainement. La question des locaux devra tout d'abord y être examinée ; ensuite le développement de l'exposition de matériel intuitif : cartes de géographie, tableaux muraux, mobilier scolaire ; enfin, la section bibliothèque qui doit continuer à s'enrichir. Si, à tout cela, nous ajoutons la question de la gérance de l'institution qui fut confiée en 1924 à la Société pédagogique neuchâteloise, vous aurez une idée des tractations qui attendent votre bureau durant l'exercice prochain.

Statistique. — Durant l'exercice 1949, nous avons enregistré :

visiteurs	710
volumes ou objets prêtés	3 444
paquets expédiés par poste	60
prêts de clichés	12
prêts de films fixes	25

En terminant ce rapport, nous réitérons l'expression de notre reconnaissance aux autorités cantonale et communale et aux sociétés pédagogiques pour l'aide précieuse qu'elles veulent bien apporter à l'Exposition scolaire permanente.

Neuchâtel, février 1950.

Au nom du bureau :

Le président : *M. Montandon.*

† CÉCILE LAMBELET

Les derniers devoirs ont été rendus le 6 avril dernier aux Ponts-de-Martel, à Mlle Cécile Lambelet, ancienne institutrice, âgée de 86 ans.

Enfant des Ponts, elle fut très tôt appelée au collège de son village où elle enseigna avec une autorité pleine de sagesse pendant trente-six

ans. C'est donc plusieurs générations d'écoliers qu'elle marqua de ses qualités de conscience et d'amour. Ses talents pédagogiques et sa compréhension profonde de l'enfant en firent une institutrice de valeur.

Mlle Lambelet eut le bonheur de vivre une longue et douce retraite au sein de sa famille.

(D'après la presse locale.)

W. G.

JURA

S. P. J. — ENFANTS GRECS

En réponse à l'appel lancé en faveur des enfants grecs, nous avons reçu plus de 1000 messages, que nous avons transmis à la Légation de Grèce en Suisse.

Pour tous ces messages, si touchants, si artistiquement présentés, nous prions les membres du corps enseignant jurassien qui ont répondu à notre appel de croire à nos sentiments de profonde gratitude et nous les invitons à transmettre à leurs élèves nos remerciements les plus chaleureux.

*Pour le Comité central S. P. J. :
M. Petermann, président.*

Et voici la lettre de S. E. le ministre de Grèce en Suisse nous adressée. Que les intéressés et tout le corps enseignant veuillent bien en prendre connaissance :

Légation royale de Grèce en Suisse

Berne, le 4 avril 1950.

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai reçu votre lettre et l'envoi des réponses à l'appel généreux que votre Association a fait paraître dans ses journaux corporatifs.

L'association de votre Société à la grande souffrance de milliers de familles grecques et la sympathie exprimée par vos jeunes écoliers manifestent du grand esprit humanitaire dont s'inspire le peuple suisse attaché aux traditions humanitaires et familiales.

En unissant leur voix à celle de tout le monde civilisé pour le retour des enfants enlevés à leurs foyers, vos écoliers apporteront avec la fraîcheur de leur sentiment un réconfort à tous les parents éprouvés et ranimeront dans leurs cœurs l'espoir pour le retour des enfants au sein de leurs familles.

Je vous prie, Monsieur le Président, en agréant mes remerciements émus pour cet appel généreux, de bien vouloir être l'interprète auprès des écoliers jurassiens des sentiments reconnaissants que j'exprime au nom de toutes ces familles douloureusement éprouvées pour cette association de cœur.

Avec mes sentiments très cordiaux,

LE MINISTRE DE GRÈCE,
Ph. A. Philon.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DE QUELQUES EXPÉRIENCES DE BOTANIQUE FACILES A RÉALISER EN CLASSE

Il est souvent décevant de constater dans nos classes le peu de profit que l'on tire d'expériences de biologie bien menées. Reconnaissons aussi que, dans ce domaine, l'expérimentateur ne peut jamais dire avec certitude ce qui va se passer. En physique ou en chimie, les conditions initiales étant données, il est possible à coup sûr de prévoir le résultat. Il n'en est pas de même pour ce qui est des sciences de la Vie. La plante et l'animal ont une telle faculté d'adaptation, les réactions diverses dépendent de tellement de facteurs souvent imprévus, qu'il est toujours présomptueux de crier victoire trop tôt. L'être vivant se défend, et nous en avons tous un jour ou l'autre eu la preuve. Encore ne faut-il pas se laisser décourager par une expérience qui rate. On en tire souvent un bénéfice plus grand, pour peu que l'on se donne la peine de tenter d'analyser les causes de l'échec. Et, rappelons-nous qu'un premier échec ne doit pas nous décourager... Mais surtout, quittons cette « Kreidebotanik », parfaitement inutile !

J'ai réuni ici un certain nombre d'essais, réalisés durant l'été, dont on peut garantir presque à coup sûr la réussite, tellement ils sont élémentaires. Ils ne demandent qu'un minimum de matériel, et leur valeur pour l'enseignement de la botanique et des sciences de la Vie est immense. De plus il est plus facile de faire observer les principaux phénomènes vitaux, en général communs aux deux règnes, avec des plantes qu'avec des animaux.

Germination

1. Mettre germer quelques graines de haricot dans de la sciure humide, sur un carré d'étamine à broder recouvrant un bocal plein d'eau. Recouvrir la sciure avec un autre bocal, afin d'éviter une trop forte évaporation avant que les racines plongent bien dans l'eau. Faire découvrir aux élèves la succession des phases au cours de la germination : a) gonflement de la graine ; b) éclatement du tégument ; c) sortie de la radicule ; d) sortie de la tigelle.

Faire germer aussi des grains de blé ou d'avoine. Observations sur la racine, avec une simple loupe : coiffe, poils absorbants.

2. Peser une trentaine de graines de haricot sèches, les laisser dans l'eau ou la sciure humide pendant 24 heures. Peser à nouveau. Établir en % la quantité d'eau absorbée.

3. Prendre un cylindre de verre, gradué ou pas. Le remplir à moitié d'eau et repérer le niveau. Y plonger une trentaine de haricots secs. Noter l'élévation de l'eau. En déduire le volume des haricots. Puis répéter le même essai avec des haricots ayant « gogé » dans l'eau pendant 24 heures. Augmentation de volume en % ?

4. Remplir une bouteille de pharmacie en verre mince de graines de haricot, jusqu'au bouchon, puis compléter avec de l'eau. Ficeler le bouchon. La force d'expansion des graines en train de gonfler est capable de faire sauter la bouteille.

5. Remplir un bocal d'un demi litre avec des graines sèches également. Compléter avec de l'eau. Placer sur le bocal bien plein une plaque de verre, avec un poids de 500 gr. Observer la force développée. Varier les poids. Jusqu'où peut-on aller ?

6. Préparer deux germinateurs, dont l'un sera placé à une température convenable (15—20 degrés), l'autre au frais, à la cave ou à l'extérieur, dans un frigidaire, etc. Observer l'influence de la température sur la vitesse de germination.

7. Mettre germer des grains d'avoine à la lumière et à l'obscurité. Influence ralentissante de la lumière. On explique la courbure des plantes vers la lumière par le fait que la face éclairée de la tige croît moins rapidement que la face située à l'ombre. Ou plutôt, on n'explique pas, on constate...

8. Pourquoi met-on « goger » les graines avant de les mettre en terre ? Semer en pot des graines sèches, puis des graines ayant séjourné dans l'eau pendant 2, 4, 8, 12, 24 heures. Vitesse de germination ?

Conclusions : L'eau est nécessaire à la germination, et c'est par le gonflement que débute cette première phase de la vie d'une plante. Faire remarquer la nécessité pour une graine de se déshydrater si elle veut pouvoir durer. Mettre en parallèle cette vie latente avec celle de nombreux animaux qui procèdent de même pour entrer en état de vie ralentie (Rotateurs, Nématodes, Tardigrades, Escargots).

9. Faire des essais de pouvoir germinatif en prenant des graines d'âge différent (20 graines de froment d'un an, de deux ans, de trois ans, etc.). Compter les réussites et comparer. Que dire des graines de froment des tombeaux des Pharaons, capables encore, selon une légende difficile à déraciner, de germer normalement ?

10. En hiver, placer au froid et au gel, un lot de graines sèches, normales, et un lot de graines que l'on a préalablement laissé gonfler. Les mettre germer ensuite. Conclusion ? L'état de déshydratation est indispensable à la survie d'une graine.

Un peu de chimie

Etude d'une transformation chimique au sein de la graine en germination.

Matériel. Quelques **éprouvettes**. Deux **plaques de Pétri** ou simplement des assiettes plates de petites dimensions. **Du réactif de Fehling**, que chaque pharmacien vous remettra. La solution I contient du sulfate de cuivre. La solution II, du sel de Seignette (tartrate double de potassium et de sodium) et soude caustique. Le glucose et d'autres sucres ont la propriété de réduire, à chaud, le sulfate de cuivre bleu en oxyde cuivreux orange (sucres réducteurs). **De la solution iodo-iodurée** (100 cc d'eau, dans laquelle on dissout 1 gr. d'iodure de potassium, puis 1 gr. d'iode crist.). Réaction violette avec l'amidon.

1. Prendre dans une éprouvette 2 cc de chacune des deux solutions. Mélanger et chauffer. On obtient un liquide d'un bleu intense.

a) Ajouter un peu de sucre de fruit (glucose), de sucre de lait et chauffer. Précipité orange. Sucres réducteurs.

b) Même essai avec du sucre de betterave. Pas de réaction. Sucre non réducteur (saccharose).

c) Même essai avec de l'empois d'amidon. Pas de réaction.

d) Même essai avec de l'empois d'amidon dans lequel on a craché, et que l'on a maintenu pendant quelques heures à la température du corps Fehling positif. L'amidon a été transformé en sucre par le ferment actif de la salive (ptyaline).

e) Même essai avec de l'empois d'amidon traité de la même façon, mais avec de la **salive cuite**. Fehling négatif. La ptyaline a été détruite par une trop grande chaleur et n'a pu agir (labilité des ferments).

2. Verser une couche d'empois d'amidon dans deux plaques de Pétri ou deux petites assiettes plates. Y placer, face interne contre l'amidon (refroidi et solidifié), quelques cotylédons de haricot en pleine germination. On peut aussi faire cracher un élève. Laisser séjourner quelques heures, même un jour, à la température du corps.

Observations : L'empois s'est liquéfié sous les cotylédons et sous les crachats.

Cet amidon, transformé, est chauffé avec du Fehling. Réaction orange. Les cotylédons, comme la salive, contiennent un ferment actif.

On verse sur l'autre plaque, après en avoir enlevé les cotylédons et rincé la salive, un peu de solution iodo-iodurée. La réaction violette de l'amidon est beaucoup plus intense dans les endroits qui n'ont pas été en contact avec le haricot ou la salive.

3. Observations de caractère journalier. Faire énumérer aux élèves les noms des graines et fruits qui se conservent longtemps et ceux qui se gâtent par fermentation. D'un côté les graines farineuses, ou les tubercules, dont l'amidon est très stable ; de l'autre, les fruits sucrés, victimes très souvent d'une fermentation qui n'attend pas. Avantage (du point de vue humain !) pour la plante d'avoir des graines pas trop périssables ? Quittons ce sujet légèrement entaché de finalisme ! Il n'en reste pas moins que l'amidon est un colloïde, inassimilable directement par la plantule, et qu'il doit, comme pour les animaux, être préalablement retransformé en sucre.

4. Faire goûter aux élèves des grains de blé ou des petits pois non mûrs. Ils sont sucrés (Fehling !). Faire le même essai avec ces mêmes graines en pleine maturité. Elles sont bourrées d'amidon, qu'il est facile de déceler à l'iode.

5. Faire germer de l'orge. La goûter. Elle est sucrée. La broyer et faire la réaction de Fehling. En la broyant dans de l'eau, puis en l'ensemencant avec un peu de levure de bière, il est facile, à la température de la chambre, de la faire fermenter (industrie de la bière, transformation, en période de restrictions, d'amidon et de sucre nutritifs, en alcool inutile).

Divers modes de germination :

1. Comparer comment se comportent les cotylédons du haricot et ceux du pois. Les premiers montent avec la tige, les deuxièmes restent en terre.

2. Une fois la germination du haricot bien en train, enlever les cotylédons d'un certain nombre de plantes et les laisser aux autres. La croissance est-elle la même? Réserves nutritives du cotylédon.

Réactions de la jeune plante. Tropismes.

Mettre germer des grains de moutarde en les plaçant entre deux papiers buvards couchés sur une plaque de verre reposant obliquement (aussi droit que possible) dans un cristalliseur ou un bocal. Le bas de la plaque et des buvards doit plonger dans un peu d'eau. Couvrir.

Observer la germination :

1. Après germination à l'obscurité. Les racines vont vers le bas (**géotropisme positif**). Les tigelles montent (**géotropisme négatif**).

2. Retourner la plaque, racines vers le haut. Observer la courbure des racines vers le bas, tandis que les tiges font un effort de redressement.

3. Si la germination a eu lieu à la lumière, les racines sont soumises à la fois à l'attraction terrestre et à l'influence de la lumière, qu'elles fuient. Elles partent obliquement. Pour les tiges, direction oblique également, mais vers la lumière (**phototropisme négatif** des parties souterraines et positif des parties aériennes).

Phototropisme :

1. Prendre un carton à souliers. A l'une des extrémités du couvercle, faire un trou de 2 cm. de côté. Recouvrir d'une plaque de verre. Placer dans le carton quelques crottins de cheval, frais. Exposer au soleil. Il s'y développe un champignon spécial, minuscule, en forme de massue (*Pilobolus*). Celui-ci forme des spores et les projette, avec une précision d'artilleur, contre la vitre, où l'on peut observer leurs traces, alors que le carton, autour du trou, en est complètement dépourvu. Bel exemple de phototropisme positif.

2. Observer le phototropisme des plantules de blé ou d'avoine, placées près de la fenêtre. Retourner le germinateur de 180 degrés. Observer le changement de direction de la plantule (le faire de préférence avec des tiges ne dépassant pas 1-2 cm).

Avec un peu d'habileté, on peut faire de petits capuchons coniques, de la grosseur d'un dé, et en recouvrir quelques sommets (supports, pour ne pas écraser la plantule). Observer les réactions des plantes libres et celles des plantes à sommet recouvert. Où est localisée la sensibilité à la lumière. On peut faire l'essai inverse, en entourant les $\frac{3}{4}$ inférieurs de la plantule d'un tuyau opaque. La courbure restera-t-elle localisée au sommet, ou bien y a-t-il transmission d'une sorte d'« influx » du haut vers le bas?

3. **Changement du phototropisme.** Faire observer à nos élèves, lors d'une sortie, le comportement de la Linaire cymbalaire, ravissante petite Gueule de loup, croissant sur les murs, de couleur violette, aux feuilles rondes dentées (Ruine de Rome). Les pédoncules floraux se tournent vers la lumière. Une fois la fécondation faite, ces mêmes pédoncules fuient la lumière, de façon à ce que la graine ne tombe pas au sol (conditions défavorables), mais soit déposée dans une fente du mur. A chacun d'interpréter le phénomène selon ses convictions... Hasard ? Intention bien nette de la plante ? Finalisme ?

4. Faire observer la direction des germes de pomme de terre dans une cave éclairée par un soupirail.

5. Faire observer, au bord du lac, la direction des branches du saule pleureur. Eclairage double du côté de l'eau.

6. Comportement des plantes dans le sous-bois éclairé (hêtres, chênes, châtaigniers) ou dans le sous-bois sombre (sapins). Observer la lutte pour la lumière et la concurrence vitale. Etablir les étages de végétation. Plantes basses, buissons, arbres aux fûts élancés vers le ciel.

P.S. Pour rendre à César ce qui est à César, une liste bibliographique suivra la dernière série d'expériences.

Edm. Altherr.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Terre, par C. A. W. Guggisberg. Collection des Petits atlas de poche Payot. Un volume de 80 pages, 11 × 15, avec 42 croquis et 8 planches en couleurs, relié, Fr. 4.20. Librairie Payot, Lausanne.

Grâce au nouveau petit atlas de poche qui vient de paraître, sous le titre « Histoire de la Terre », le profane pourra embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des problèmes soulevés par la géologie et la paléontologie. Il y apprendra à connaître la nature des matériaux qui constituent notre sous-sol, puis l'action des agents externes qui en modifient la surface, celle de l'eau surtout et du vent, qui furent à l'œuvre immédiatement après la solidification de la croûte terrestre. L'auteur décrit aussi les mouvements internes, séismes et volcans, dont il expose la théorie la plus récente. La seconde partie de l'ouvrage a trait aux origines de la terre et de la vie, puis à l'évocation des âges qui se sont succédé. Des planches en couleurs reproduisent quelques-uns des animaux les plus caractéristiques qui vécurent à ces époques reculées et dont l'image a pu être reconstituée d'après leurs restes fossiles. On se plongera avec plaisir dans la lecture de ce substantiel et lumineux exposé.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

Grotte aux Fées

ST-MAURICE

Café-Restaurant

**Emplacement idéal
pour pique-nique**

Maurice Fournier,
tenancier

Visite instructive et intéressante d'une curiosité naturelle.

TARIF DES ENTRÉES. Pour écoles :
jusqu'à 30 élèves 30 ct. Plus de 30 élèves 20 ct.
Personnes accompagnantes 50 ct.
Personnel enseignant : entrée libre.



Votre restaurant préféré

Au Vieux Pressoir

Votre café préféré

Au Cappuccino

Rue Etraz 1

F. BEHA

La Pouponnière

Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 2.48.58

**Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat**

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille expérimentées.

★

Institution reconnue par
l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle
et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus
à disposition.

★

**Travail assuré par
l'Ecole**

Les Diablerets 1200 m. Hôtel Terminus ^{Tél.} 6 41 37

Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — **Dortoir moderne avec douche**

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6 41 43

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement
pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafrâichissements de choix
Dortoir — Barque — Jeux

La Direction

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



Nos voyages organisés

*Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.*

Professeur interne

demandé dans sanatorium pour jeunes gens pour s'occuper des loisirs, de l'instruction et de l'éducation de jeunes malades.

Place stable pour personne ayant vocation nécessaire.

Offres avec curriculum vitæ, références et prétentions à

Clinique « Les Mèlèzes » Leysin.

Le couturier de la confection

pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGE

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^E CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux, place du Marché 7, tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Toute une région facilement accessible

GRACE AUX CHEMINS DE FER

AIGLE-LEYSIN

et

AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

Quatre lacs alpins

De nombreux buts de courses

Belle flore alpine

Quelques suggestions

Aigle - Leysin - **Lac d'Aï**

Aigle - Leysin - Pierre du Mœllé - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - **Lac Lioson**

Les Echenards - La Forclaz - **Lac des Chavonnes**

Les Diablerets - **Lac Retaud** - Col du Pillon

Les Diablerets - Palette d'Isenau

Tarif spécial pour écoles

Parcours	1 ^{er} degré jusqu'à 16 ans		2 ^{me} degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle C. F. F.				
Leysin-Village	1.10	1.65	1.60	2.45
Leysin-Feydey	1.25	1.90	1.90	2.85
Plambuit	— .70	— .95	1. —	1.45
Les Planches	1.10	1.55	1.65	2.40
Le Sépey	1.15	1.65	1.75	2.55
Les Echenards	1.35	1.95	2.05	2.95
Les Diablerets	1.70	2.45	2.55	3.70

Sur demande : TRAINS SPÉCIAUX — Aigle tél. 2 21 15 et 2 22 15